

Humains, Non-humains, une retraite pour tous

*"Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite
comme le port où il faut se réfugier
après les orages de la vie."*

Voltaire, à M. Maréchal Duc de Richelieu, Correspondance, 5 janvier 1755.



Robert réhabilité par le GRAAL et le © Zoo d'Amnéville

Il nous a fallu du temps avant d'écrire ces quelques lignes à propos du projet d'agrandissement du centre de primatologie de la station de Rousset. **Un projet qui a suscité débats, signatures, tribunes et inquiétudes**, sans que rien ne semble pouvoir interrompre son inéluctable mise en place. Ni les recommandations du COMETS, ni les préoccupations des citoyens, ni les articles publiés dans les journaux n'auront freiné son avancée, au nom de la souveraineté scientifique et sanitaire.

L'agrandissement se fera sans doute. Les 30 millions d'euros seront dépensés. Et n'ayez aucune inquiétude pour les primates non humains : selon le CNRS, ils seront **étudiés, traités, surveillés** et surtout, c'est là que nos oreilles se sont dressées, « **retraités** » !

Car la retraite des animaux de laboratoire, et pas seulement celle des primates non humains, est depuis longtemps notre affaire. Et parce que, dans son rapport en réponse au bilan de la concertation préalable du 16 janvier 2026, le CNRS nous cite à plusieurs reprises comme partie intégrante, aux côtés des structures d'accueil, de la solution envisagée pour la retraite des primates une fois leur statut de « sujet d'étude ou de reproduction » terminé.

Le problème, c'est que personne ne nous a prévenus. Pourtant il le fallait bien. Car, comme nous le répétons depuis des années, **la retraite des animaux se prépare longtemps à l'avance**. Elle exige des **structures adaptées**, du **temps**, des **démarches administratives** et surtout le soutien du souverain absolu de notre époque : **l'argent**.

En une vingtaine d'années, le GRAAL a réhabilité environ **180 primates**. Trop peu pour bâtir une analyse statistique ambitieuse, mais suffisamment pour offrir quelques enseignements à ceux qui, là-haut, décident du destin de ceux d'en bas.



Rose réhabilitée par le GRAAL et le © Refuge de l'Arche

Les primates qui nous sont confiés ont une moyenne d'âge de 10 ans. Or, ces animaux peuvent vivre jusqu'à 30 ans. Avec une dépense estimée à **5 euros par animal et par jour**, le coût total de leur retraite atteint environ **6 millions d'euros**. Pour les **1 800 primates** prévus dans le nouveau centre, le coût potentiel de leur retraite s'élèverait ainsi à près de **60 millions d'euros**.

Un chiffre considérable. Un chiffre qui, pourtant, ne semble avoir pesé que très légèrement dans les arbitrages budgétaires du projet.

Le COMETS, le comité d'éthique du CNRS, s'interroge d'ailleurs lui aussi sur la pertinence économique de cet agrandissement :

« Des économies seraient certes faites sur l'approvisionnement en primates et des gains engrangés du fait des ventes aux autres organismes de recherche. Mais c'est sans compter le coût opérationnel du centre, qui serait d'autant plus élevé sur le long terme étant donné les conditions de bien-être annoncées (dont, entre autres, le maintien sur site de primates "en retraite" à espérance de vie élevée). »

Or, **nulle part il n'est fait mention d'un capital réellement consacré à la retraite de ces animaux**. Il faut également noter que le centre de primatologie de Rousset, même s'il affirme vouloir et pouvoir accueillir certains pensionnaires en fin de parcours, se heurtera tôt ou tard aux mêmes contraintes de coût et d'espace. Quant aux conditions de vie proposées, elles ne constitueront guère une véritable rupture avec celles qui leur auront été imposées durant les années précédentes.

Et lorsque l'on regarde les chiffres de plus près, le frisson ne fait que remonter le long du dos.

En France, entre 2015 et 2023, le nombre moyen de primates concernés par des projets scientifiques a été de **2 399 individus par an**, avec **une augmentation annuelle d'environ 3%**. Seule la France connaît une telle croissance, à l'inverse de l'Allemagne et du Royaume Uni qui freinent leur utilisation d'animaux. Une trajectoire qui semble bien éloignée du principe des « 3R » institué en 1959 par Russell et Burch : « Remplacer », « Réduire » et « Raffiner ».

Cela représente un nombre considérable d'animaux qui, un jour ou l'autre, devraient pouvoir partir à la retraite.



Ketua réhabilité par le GRAAL et © Les Terres de Nataé

Aujourd'hui, notre constat est simple : **il n'existe ni assez d'argent, ni assez de places pour accueillir dans les structures existantes, un tel nombre d'individus** et c'est sans compter les animaux reproducteurs, les animaux témoins, les animaux surnuméraires, non comptabilisés dans les statistiques officielles et qui multiplient par deux la cohorte des animaux dits d'expérience.

L'argent, pour produire les animaux, les faire naître et les pousser jusqu'aux protocoles, on finit toujours par le trouver. Mais aujourd'hui, lorsqu'ils sortent du champ de l'expérience, trop vieux pour se reproduire, trop usés pour nous servir, **que reste-t-il pour nombre d'entre eux ?**

Et pour ceux qui sont réhabilités, ils gagnent des sanctuaires, des refuges, des fermes... autant de lieux dans lesquels salariés et bénévoles doivent faire face à une très lourde charge qui ne fait, et ne fera, que croître. Et pourtant, là-haut, personne ne semble vraiment poser la question du devenir de ces animaux.

C'est pour toutes ces raisons que nous, le GRAAL, avons décidé aujourd'hui de prendre la parole et d'exprimer nos inquiétudes quant aux conséquences futures de ce projet d'agrandissement, mais aussi, plus largement, sur la question de la réhabilitation des animaux de laboratoire.

Car aux côtés des primates, en 2024, il y avait aussi 1 477 726 souris, 160 573 lapins, 127 176 rats, 22 598 cochons d'Inde, 11 758 porcs, 1 569 bovins, 820 céphalopodes, 574 chats, mais aussi des poissons, des poules, des chiens, des reptiles, des chèvres et bien d'autres encore, pour **un total de 2 041 157 animaux officiellement utilisés dans les laboratoires français.**



Josca et Mia réhabilitées par le GRAAL et le © Zoo d'Amnéville

Les paroles, les concertations et les tribunes comme celle-ci pèsent peu face à l'ampleur de ce qu'il faudrait réellement mettre en place. C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui des actions concrètes de la part de celles et ceux qui décident :

1. L'institution obligatoire **d'un fonds national dédié à la retraite des animaux de laboratoire**,
2. L'obligation, dans chaque demande de financement scientifique, d'inclure **un volet budgétaire consacré à la réhabilitation des animaux** utilisés dans les études et **de notifier les animaux éligibles à la retraite**,
3. La création **d'un statut légal d'animal de travail pour les animaux de laboratoire**, mais aussi pour tous les animaux qui participent activement, sans consentement explicite, il faudrait ne jamais l'oublier, au bien-être humain.

À l'instar des animaux de cirque, auxquels sont désormais consacrées des structures d'accueil pour leur retraite, il ne paraît pas déraisonnable d'envisager des dispositifs similaires pour les animaux de laboratoire, qui ont contribué, depuis les débuts de l'expérimentation animale, à l'autorisation de mise sur le marché de millions de médicaments à travers le monde.

Le GRAAL est la seule association à organiser la retraite des primates issus de laboratoire en Europe, un droit qui ne devrait pas être un privilège réservé aux seuls primates humains, mais aussi appartenir à tous les animaux qui, après des vies d'orages et de tempêtes, rêvent eux aussi d'une accalmie, d'un refuge, et peut-être enfin d'un port où refaire doucement la fête avec le monde.